



## RÉGIME INDEMNITAIRE

### ABONDEMENT EXCEPTIONNEL DE FIN D'ANNÉE 2017

L'administration a répondu favorablement à la demande des organisations syndicales en abondant le régime indemnitaire de tous les agents dépendants des programmes de gestion « territoriale et centrale »

Compte tenu des reliquats de crédits, une attribution exceptionnelle sera versée en décembre en plus du CIA, à hauteur de 150 euros pour les agents de l'administration territoriale et de 140 euros pour les agents de l'administration centrale.

Tous les personnels administratifs et techniques, quels que soient les corps, grade, affectation ainsi que le temps travaillé, sont concernés.

Ce montant n'est pas modulable.



**+ efficace l'UNSA!**

Pour plus d'informations, contacter votre représentant **UNSA-Intérieur-ATS** local : ☎

